

Zeitschrift: Scholion : Bulletin
Herausgeber: Stiftung Bibliothek Werner Oechslin
Band: 10 (2016)

Artikel: La maison romaine selon Vitruve : statut du texte et stratification de l'exposé
Autor: Gros, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-720003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MAISON ROMAINE SELON VITRUEVE :
STATUT DU TEXTE ET STRATIFICATION DE L'EXPOSÉ

Pierre Gros

Les trois chapitres consacrés à la maison romaine au livre VI du *De architectura* ont récemment fait l'objet d'études approfondies, puisque les commentaires détaillés fournis par A. Corso dans le *Vitruvio* des éditions Einaudi (Turin, 1997) et par L. Callebaut dans le *Vitruve* des Belles-Lettres (Paris, 2004) ont abordé tous les problèmes de terminologie et examiné les relations souvent complexes que ces développements entretenaient avec les réalités archéologiques antérieures ou contemporaines¹. Complétant efficacement les observations déjà fort utiles de E. De Albentis² et la profonde synthèse de A. Zaccaria Ruggiu³, ces travaux, auxquels on ajoutera la contribution de P. Pinon⁴, et les nombreuses monographies de domus italiennes ou provinciales récemment fouillées en tout ou en partie dont les structures ont été confrontées aux descriptions et prescriptions du théoricien⁵, semblent avoir épuisé le sujet, du moins pour ce qui concerne l'analyse des données concrètes du texte et l'évaluation de sa portée historique⁶. Reste cependant un aspect fondamental, dont l'examen engage la crédibilité même de l'exposé vitruvien, c'est celui de sa stratification : on ne saurait en effet considérer que toutes les parties de cette présentation se situent sur un même plan. La répartition en trois chapitres n'est pas due seulement à l'ampleur du sujet, mais surtout, croyons-nous, à la différence de perspective et, pourrait-on dire, de statut, de ses éléments constitutifs. En ce sens, la réflexion sur la maison qui est conduite par Vitruve est révélatrice d'un mode de travail et de composition dont on retrouve des traces dans de nombreux autres passages du traité, mais qui se laissent déchiffrer ici avec une particulière netteté. D'où l'intérêt d'une relecture attentive aux continuités apparentes et aux ruptures réelles de ces chapitres, qui progressent au moyen d'adjonctions successives dont le niveau d'actualisation et le degré d'intégration se révèlent assez variables.

Lorsqu'il traite d'un édifice public ou privé, religieux ou profane, Vitruve a d'abord en vue la définition d'une identité italienne, laquelle ne se conçoit

pour lui qu'en s'opposant (le plus souvent, mais pas toujours, sans jugement de valeur) aux monuments homologues du monde grec. Comme l'a rappelé récemment A. Wallace-Hadrill, le *De architectura* est une œuvre dont le message moral ne doit pas être sous-estimé, et passe même, dans bien des cas, avant les exigences d'un manuel de construction ; c'est un montage conceptuel destiné à donner à voir ce qu'il y a de vraiment romain dans les monuments romains⁷. S'agissant de la maison, cette dimension est essentielle, car de la disposition même de l'habitat et de son utilisation, découlent implicitement des appréciations générales sur les comportements collectifs ou individuels des populations concernées ; elles sont censées refléter le respect des mores et fonder en termes d'éthique les relations sociales. Mais, et c'est là tout le problème, la domus romaine, au moment où Vitruve en aborde le traitement, s'est, depuis le II^{ème} s. av. J.-C., fortement hellénisée, et d'une manière irréversible, au point qu'un grand nombre de ses pièces ou espaces portent désormais un nom grec. D'où l'accent mis dès les premières lignes sur cette étonnante « structure creuse », le *cavum aedium*, dont l'*atrium* n'est qu'une variante, et qui est censée en occuper le centre⁸ : il importe de montrer que même si la maison romaine a fait divers emprunts à la partie orientale de l'Empire, on ne l'occupe pas, on n'y vit pas comme dans la demeure grecque ; l'*italica consuetudo* ne recouvre nullement la *Graecorum consuetudo*, et la preuve en est que, par un effet de contraste concerté, la description de la maison hellénique commence, au chapitre 7, par cette affirmation lapidaire selon laquelle les Grecs, n'en ayant pas l'usage, ne construisent pas d'*atrium*⁹. De la même façon, Vitruve avait cru pouvoir expliquer au livre précédent la différence de plan entre l'agora et le forum par le fait que les citoyens de la 'polis' n'attendaient pas les mêmes services de la première que ceux de l'*urbs* du second. Tant il est vrai que pour lui les mœurs déterminent les formes¹⁰.

Partant de ces principes, on est en droit de s'attendre à une description de la domus tout entière caractérisée par les impératifs d'une romanité ancestrale, présentée pour les besoins de la cause comme toujours actuelle. Or les choses ne sont pas si simples. Vitruve se trouve en fait confronté à l'impossible conciliation entre trois exigences qui s'excluent mutuellement, ou en tout cas apparaissent contradictoires : d'abord, la mise en valeur d'une tradition, celle de la maison à *atrium* ; celle-ci reposant sur un schéma en grande partie réinventé, il est conduit, et c'est la deuxième exigence, à re-composer un mythe culturel à valeur ethnocentrique pour le projeter sur une réalité historique disparue ou inaccessible¹¹ ; enfin, il lui faut tenir compte de

la complexité et de la diversification de l'habitat des élites de son temps qu'il ne saurait totalement ignorer, faute de disqualifier son ouvrage aux yeux de ses lecteurs les mieux disposés. D'où la superposition de strates qui n'entretiennent entre elles que des rapports assez lâches, et le glissement progressif d'un discours initial rigoureusement structuré, parce que sous-tendu par des considérations morales, vers des énumérations paratactiques, entre lesquelles il reste malaisé d'établir des relations topographiques ou fonctionnelles. Le théoricien avait déjà rencontré une difficulté du même ordre lorsqu'il traitait de l'architecture religieuse : partant de la définition du périptère ionique qu'il considérait comme le modèle idéal, fidèle en cela à la doctrine de ceux qu'il reconnaissait comme ses maîtres, à savoir les créateurs micrasiatiques de la première période hellénistique, il avait dû ensuite « élargir » son propos en y faisant entrer les autres ordres, dorique, corinthien et toscan, ainsi que d'autres plans de sanctuaires, qui avaient la faveur de la Rome de la fin de la République, et où la relation entre la péristasis et la cella n'étaient plus les mêmes¹². Etant donné l'importance des descriptions et prescriptions en jeu, il avait réparti ces différents niveaux de réflexion sur deux livres, le troisième et le quatrième. Mais dans le cas de la domus, il a dû juxtaposer, à l'intérieur de développements qui se veulent linéaires et unitaires, alors qu'ils s'avèrent à l'examen plutôt composites, des données d'origines diverses à partir desquelles il peine à construire une image globale cohérente. Voyons de plus près comment ces chapitres, qui ne sont peut-être pas aussi soigneusement composés que le dit A. Wallace-Hadrill, s'organisent formellement et se détruisent de l'intérieur¹³.

Le plan qu'il adopte répond certes, si l'on s'en tient à la surface des énoncés, à une certaine logique : pour montrer comment doivent être mis en pratique dans les résidences privées les principes de la rationalité et de l'« eurythmie », il commence par la description des différentes catégories d'atria (VI, 3, 1-2), puis en vient aux proportions de ceux-ci et des autres pièces (VI, 3, 3-8), examine ensuite les aménagements et dispositions de certains « salons » (VI, 3, 9-10), énonce les modifications que peuvent imposer les contraintes de l'environnement construit (VI, 3, 11), les meilleures orientations en fonction de l'usage hivernal ou estival qui peut être fait de certaines pièces de séjour (salles à manger, chambres) ou d'installations spéciales comme les thermes ou les bibliothèques (VI, 4, 1-2), et termine sur la nécessaire adaptation des demeures au rang social et aux dignités de leurs propriétaires (VI, 5, 1-3). Mais des lignes de failles lézardent ce bel édifice théorique.

LE NOYAU INITIAL : LES LIMITES DE LA RESTAURATION ARCHAÏSANTE

La façon dont Vitruve commence la description de ce qui constitue pour lui le noyau initial et encore, assure-t-il implicitement, le cœur de la maison, l'atrium, est révélatrice d'une volonté de projection dans un passé lointain et « vertueux » : « Par quelles méthodes parvenir à ce but (c'est-à-dire à une demeure dont les proportions définissent un ensemble harmonieux), voilà ce qu'il me faut exposer, en traitant d'abord de la manière dont doivent être construits les *cava aedium* (interiors¹⁴, *Hofräume*¹⁵, *cortili*¹⁶). » On ne s'est pas en général avisé que la confusion qu'il établit d'emblée entre deux termes qui ne se recouvrent pas exactement, le *cavum aedium* (littéralement le vide autour duquel se répartissent les pièces ou, selon Varron, « la cour intérieure qui reste dégagée dans l'enceinte d'une maison pour servir, d'une façon générale, à l'usage collectif »¹⁷) et l'atrium lui-même, procède d'une vision archaïsante de celui-ci, qui se trouve ainsi assimilé à la cour centrale, *media area*, autour de laquelle était censée s'ordonner la plus antique habitation « étrusque »¹⁸. Cette prétendue centralité d'un « cortile » sans âge ni véritable spécificité géographique ou ethnique, qu'on retrouve aussi bien dans la plus ancienne maison grecque¹⁹, renvoie à une époque révolue, antérieure à l'adoption du péristyle, qui a déplacé l'atrium dans la partie antérieure de l'habitat, accessible directement à partir des fauces, c'est-à-dire du corridor d'entrée. Le plan et la terminologie de ce début de la description, qui a dérouté bien des commentateurs, apparaissent en effet directement dérivés des notices du *De lingua latina*, v, 161-162, où Varron explique que la maison d'autrefois était compartimentée au moyen de cloisons pour l'utilisation propre de chaque pièce « autour de cette cour intérieure (*circum cavum aedium*) ». Ce qui séduit Vitruve, apparemment, dans cette image anachronique, c'est qu'elle évoque un temps où la simplicité des mœurs était telle que, par exemple, la famille prenait ses repas dans cet espace réduit et partiellement ouvert, sur la petite table qui se trouve encore souvent à côté du bassin de recueillement des eaux pluviales, situé exactement sous l'ouverture du toit, l'*impluvium*. La référence à Varron est ici encore sous-jacente²⁰ : « Il y avait une autre catégorie de table à poser les récipients, elle était en pierre avec une forme de rectangle allongé et une seule colonne servant de pied, on l'appelait *cartibulum*. Chez beaucoup de gens, dans mon enfance, on mettait cette table près du bassin intérieur, le *compluvium*. » Evidemment le théoricien ne saurait en rester là. Mais dans le système axiologique qui définit pour lui les hiérarchies et les priorités, le

recours délibéré à un tel anachronisme ne procède pas d'une manie d'antiquaire ; il obéit à une stratégie de légitimation²¹. Il faut que la demeure telle qu'on la connaît et la pratique de son temps plonge ses racines dans le passé le plus lointain, selon les normes valorisantes du *mos maiorum*²². C'est de la conformité à ces normes, qui sont la manifestation architecturale d'une tradition considérée dans ses grandes lignes comme immobile ou du moins infrangible dans ses principes fondateurs, que découle, aux yeux de notre auteur, la légitimité des constructions romaines, qu'elles soient publiques ou privées. En somme, la maison à laquelle songe Vitruve dans cette présentation liminaire paraît semblable à celle qu'Atticus, en dépit de sa richesse personnelle, possédait à Rome sur le Quirinal, et dont Cornelius Nepos nous dit qu'elle avait plus de « piquant » (*sal*)²³ que de luxe, en ce qu'il la maintenait en l'état où il l'avait reçue de son oncle, se contentant des réparations imposées par son ancienneté (*vetustas*)²⁴. Mais cette *vetustas* même est parée, tant pour le théoricien que pour l'ami de Cicéron, de tous les prestiges de l'*antiquitas*, en ce qu'elle est censée refléter la vertu du propriétaire et son attachement aux schémas les plus anciens.

Après cette entrée en matière qui peut sembler aussi abrupte qu'étrange si l'on ne fait pas l'effort de retrouver au moins partiellement les motivations de l'auteur, les différentes formes que le *cavum aedium* revêt dans les demeures de son temps sont énumérées : le premier exemple, le plus simple puisque dépourvu de supports intermédiaires, est le type « toscan », qui renvoie encore à la théorie varronienne de l'apport fondamental de l'Etrurie dans le domaine de l'habitat archaïque²⁵. Nous n'épiloguerons pas sur le degré d'historicité de cette théorie ethnique, sur laquelle E. De Albentis et E. Dwyer ont émis encore récemment des réserves. En réalité, mais la question n'intéresse pas Vitruve, l'ancienneté et la longévité de la maison à atrium, dont les fouilles de Frégelles ont montré le développement et le luxe dans les colonies romaines de la fin du IV^{ème} s. av. J.-C., s'explique par les exigences idéologiques d'une société fondée sur la continuité gentilice et le système clientélaire²⁶. Mais sans sortir du texte, nous noterons que déjà la perspective a changé, puisque significativement apparaît pour la première fois le mot *atrium*, qui désigne la forme architecturée du « vide » initial : ce qui importe maintenant au théoricien est de placer cette version italique en tête de la liste des variantes plus ou moins développées, la première de celle-ci étant l'atrium « corinthien ». A. Wallace-Hadrill pose ironiquement la question de savoir comment pourrait exister une composante corinthienne dans une structure prétendument ignorée des Grecs ; selon lui cette

incongruité s'expliquerait par la volonté d'intégrer les *atria* italiques dans une série comparable à celle des ordres présentés au livre IV (corinthien, dorique, toscan)²⁷. On peut aussi penser que Vitruve utilise une terminologie entrée dans l'usage courant – il en va de même pour le mot *peristylum* qui apparaît ensuite –, indifférent qu'il est aux apparences d'une hellénisation, d'ailleurs toute formelle en l'occurrence, l'important à ses yeux restant le mode de vivre et d'habiter. Il sait que désormais l'*atrium* n'est plus seulement l'endroit où sont conservées les effigies des Lares et des Pénates ; il est devenu, dès le II^{ème} s. av. J.-C., l'un des lieux où s'expriment le plus volontiers le pouvoir et l'aisance du *dominus*, et il s'est enrichi d'éléments empruntés à l'architecture publique, comme les colonnes, du reste imposées par l'élargissement de la pièce et la portée accrue des poutres transversales. De fait, ce type d'*atrium* à supports libres distribués sur son pourtour, ainsi que celui dit tétrastyle ensuite décrit ne se peuvent concevoir que dans une ordonnance où le plan centré suggéré dans les premières lignes se développe en une formule plus ample, qui génère le plan « canonique » de la *domus*, celui qui dans la vulgate la plus couramment admise définit la maison italique de base.

Prenons garde toutefois que Vitruve, conscient de décrire des pièces et des espaces familiers à ses lecteurs, ne se donne pas le ridicule de les prendre par la main pour les faire pénétrer dans ce genre d'habitat – ce qu'il fera au contraire pour la maison grecque ; ainsi, il ne dit à aucun moment que le corridor d'entrée (*fauces*), l'*atrium* et le *tablinum* doivent se succéder sur un même axe, mais il le suggère en rappelant que les *alae*, les ailes qui élargissent latéralement l'*atrium*, se répondent face à face sur la droite et la gauche de celui-ci, et plus encore lorsqu'il souligne incidemment que le péristyle situé au terme de la séquence doit être disposé *in transverso*, c'est-à-dire perpendiculairement à l'axe général sur lequel se sont distribués les espaces jusqu'ici énoncés²⁸ (ill. 1, 2). A propos du péristyle, on pourrait certes trouver étrange que Vitruve l'annexe à la maison romaine canonique puisqu'il appartient en principe à la catégorie des éléments hérités de l'hellénisme ; mais, comme l'a bien souligné L. Callebat, cette disposition ne constitue nullement un transfert brut, puisqu'il s'agit au moins à l'origine de l'aménagement de l'*hortus* traditionnel et qu'à l'époque où le théoricien rédige son traité, il fait partie intégrante de la *domus*²⁹. Ce qui le préoccupe davantage c'est de montrer, ici comme pour les théâtres au livre précédent, que les composantes de cette *domus* italique sont elles aussi régies par un système proportionnel³⁰. D'où les trois variantes de l'*atrium*, où la longueur et la largeur peuvent être respectivement dans des rapports de 5/3, de 3/2 et de $\sqrt{2}/1$, qui

empirique et faiblement normalisée à travers le filtre d'une proportionnalité maîtrisée, afin de conférer une réelle dignité à ces structures qui de son point de vue définissent mieux qu'aucune autre la romanité³³. Le caractère théorique de l'opération se révèle d'ailleurs si l'on a la malice ou la naïveté de prendre en compte tous les paramètres du texte : compte tenu du fait que les proportions des *atria* et aussi leurs cinq variantes dimensionnelles (de 30 à 100 pieds pour la longueur) se répercutent sur les surfaces et les volumes des *alae* et du *tablinum*, la complexité de la combinatoire ainsi mise en place est impressionnante ; H. Knell a montré qu'elle comportait en principe une centaine de cas de figures, ce qui veut dire que la *domus*, telle que la conçoit Vitruve dans un premier temps, s'apparente davantage à un système conceptuel capable de s'adapter à toutes les circonstances, qu'à une recette concrète, figée dans une formule unique³⁴.

Mais ce système dont les éléments sont solidaires apparaît assez restrictif en dépit de sa relative souplesse, puisqu'il n'intègre que les composantes dont la tradition la plus ancienne a gardé le souvenir, à l'exception notoire du *péristyle*. Il répond de fait – et cette seconde raison d'être contribue à expliquer, croyons-nous, le mode d'énonciation très prescriptif de ces paragraphes liminaires (VI, 3, 1–7) –, à une volonté de conformité avec la restauration morale augustéenne, dont Vitruve entérine ici quelques-uns des aspects les plus stricts. Certes les lois juliennes et les principales lois somptuaires du Principat sont de quelques années postérieures à la date présumée de l'achèvement du *De architectura*, mais l'esprit du temps semble avoir été bien saisi par le théoricien qui commence par présenter la maison du *paterfamilias* dans sa version la plus austère³⁵. On pense, en lisant ces premiers développements, à la phrase du Testament d'Auguste (*Res Gestae* 8, 5) : « Par de nouvelles lois, votées sur mon initiative, j'ai ranimé de nombreuses coutumes de nos ancêtres qui avaient déjà tendance à disparaître dans notre génération, et j'ai laissé moi-même sur beaucoup de points à la postérité des exemples à imiter »³⁶. Dans son domaine spécifique, mais important, Vitruve, dont les rapports directs avec Auguste ont été soulignés par des auteurs aussi différents que I. K. MacEven³⁷, A. Novara³⁸ ou A. Wallace-Hadrill³⁹, se donne lui aussi pour tâche de rendre vie à une tradition, en partie certes recréée de toutes pièces, mais, de ce fait même, vouée à une réelle continuité structurelle sinon fonctionnelle pendant les premières décennies du Principat⁴⁰.

LES « SALONS » : RUPTURE PLUTÔT QU'ÉLARGISSEMENT DU SCHÉMA DE BASE

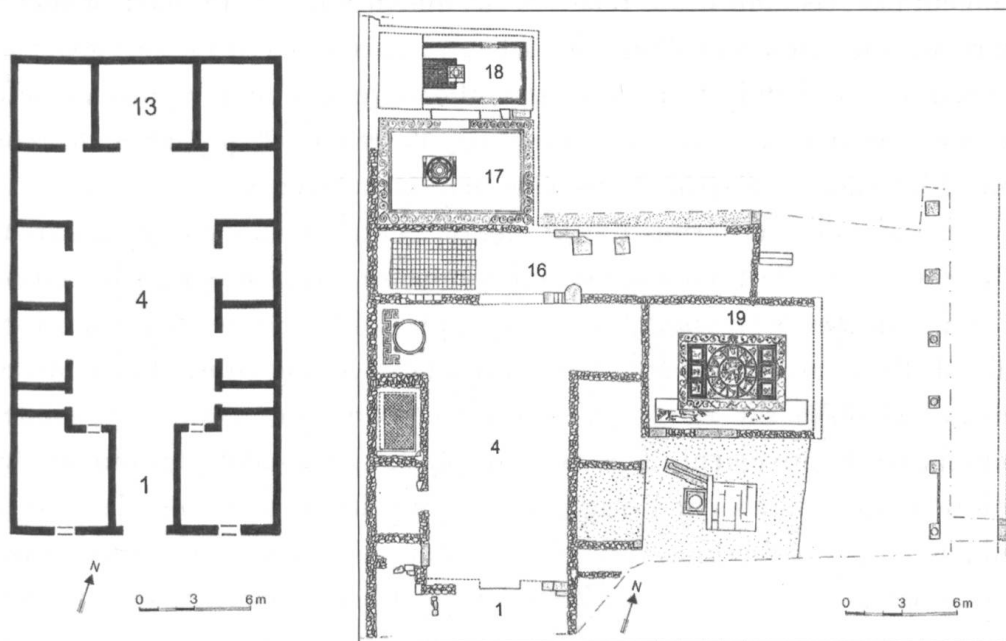
Une césure presque indécélable lors d'une lecture cursive, mais décisive si l'on scrute les formes d'énonciation et par voie de conséquence les contenus, intervient cependant dès le paragraphe 8 : comme s'il poursuivait benoîtement l'énumération des pièces, Vitruve en vient aux salles à manger (*triclinia*) et aux salons (*oeci*). Mais aucun de ces éléments n'est situé, fût-ce succinctement, dans la séquence précédente, et surtout le système proportionnel auquel les composantes antérieures étaient astreintes du fait de leurs relations étroites disparaît au profit de quelques indications rapides concernant leurs dimensions internes et leur définition structurelle. Et ces données restant sans incidence sur l'environnement immédiat comme sur l'ensemble du plan, on retire de cette énumération l'impression qu'elle est quelque peu inorganique. Ce qui s'est produit, c'est un changement de registre : les pièces dont il est maintenant question sont celles où se sont donné libre cours depuis le début du II^{ème} s. av. J.-C. tous les excès de la *luxuria*, soit dans l'emploi des matériaux précieux, soit dans la décoration des sols ou des parois.

Tout se passe comme si nous étions dès lors sortis subrepticement du schéma de base, d'origine sinon de conception exclusivement romano-italique, pour pénétrer dans un autre type de demeure où les espaces d'accueil et de représentation prennent le pas sur les austères et antiques structures de la *domus* à atrium⁴¹. Dans les faits, au cours des deux derniers siècles républicains, les compromis entre les deux schémas, sont constants : il suffit de songer à la Maison du Faune et à tant d'autres demeures pompéiennes pour comprendre comment ces aménagements d'époque et de dérivation différentes se juxtaposent et croisent leurs axes ; mais le centre de gravité s'est déplacé, et se situe désormais autour du ou des péristyles⁴². Emblématiques de cette évolution qui est aussi une reconversion complète des espaces à vivre et de leur hiérarchie sont aussi les transformations successives de la maison d'Hortensius sur le Palatin à Rome, jusqu'à son annexion par Octavien-Auguste, si du moins on suit dans leurs hypothèses topographiques A. Carandini et son équipe⁴³.

Mais surtout les espaces en question exhibent des noms hellénisés : non seulement il est question des *triclinia*, notion formée du numérique (*tris-*) et du grec κλίνη, des *oeci*, terme directement translittéré du grec οἶκος, mais aussi des *exhedrae* et des *pinacothecae*, tous mots qui réapparaissent sous la même forme dans la description de la maison grecque du chapitre 7. Est-ce à dire que Vitruve a voulu délibérément mettre en lumière l'évolution

récente de l'habitat des classes aisées ou dirigeantes ? Ce serait lui prêter une vision historique qu'il n'a pas ou plutôt ne veut pas avoir : son livre n'est pas une histoire de l'architecture mais un traité du bien bâtir, et il est à ce titre censé fournir des modèles infrangibles, qui par définition sont fixés une fois pour toutes, même si, pour des raisons pratiques, ils restent ouverts à des transformations ; mais la dynamique des modifications sur la longue durée, quelle qu'elles soient, n'est que rarement prise en considération, et pour être jugée négativement ou franchement déplorée, comme on le voit par exemple au livre suivant quand le théoricien évoque les nouvelles tendances de la peinture pariétale. Rien de tel ici ; non seulement les descriptions de ces structures qui viennent s'ajouter au schéma de base ne sont nullement dépréciatives, mais elles semblent placées sur le même plan que les précédentes. A vrai dire, ce qui se produit quand on passe des paragraphes 3-7 aux paragraphes 8-10 du chapitre 3, c'est une sorte de télescopage entre deux orientations que l'auteur n'est pas en mesure de concilier, mais qu'il doit intégrer à un discours apparemment continu, sous peine de perdre le contact soit avec son propos moralisateur, soit avec la réalité : il s'agit d'une part, du rappel de la domus de la tradition dont la simplicité supposée est censée conserver la saveur des anciens âges, et d'autre part d'une description des modalités de l'actualisation et de la diversification de ses composantes.

L'indice le plus clair de l'incompatibilité profonde entre les deux schémas implicitement évoqués dans un seul et même chapitre est fourni par la perte de la prééminence esthétique et fonctionnelle du tablinum, ou du moins la transformation des fonctions initiales de cette pièce qui devait se situer au terme de l'axe fauces-atrium, et en constituait en quelque sorte l'aboutissement⁴⁴ ; si l'on s'en tient en effet aux définitions fournies par Plinie⁴⁵ et par le *De verborum significatione*⁴⁶, le tablinum assurait dans la domus originelle une place essentielle de représentation, et les archives qui s'y trouvaient conservées sous forme de tablettes, d'où son nom, témoignaient des intérêts et de l'activité du dominus. C'est même dans ce cadre que celui-ci pouvait recevoir ses « clients ». L'importance primordiale de cet élément dans le noyau initial est du reste soulignée par un procédé stylistique assez fréquent dans le *De architectura*, puisque le mot apparaît en tête du paragraphe 5 qui en fournit la définition et la description, comme une sorte d'énoncé-titre. Cette mise en forme littéraire correspond en quelque sorte à la légère surélévation de son niveau par rapport à l'atrium, dont on observe encore des exemples dans certaines maisons pompéiennes comme celles des *Ceii* et celle du Faune⁴⁷. Or rien de tout cela ne subsiste dans la plupart des cas, bien



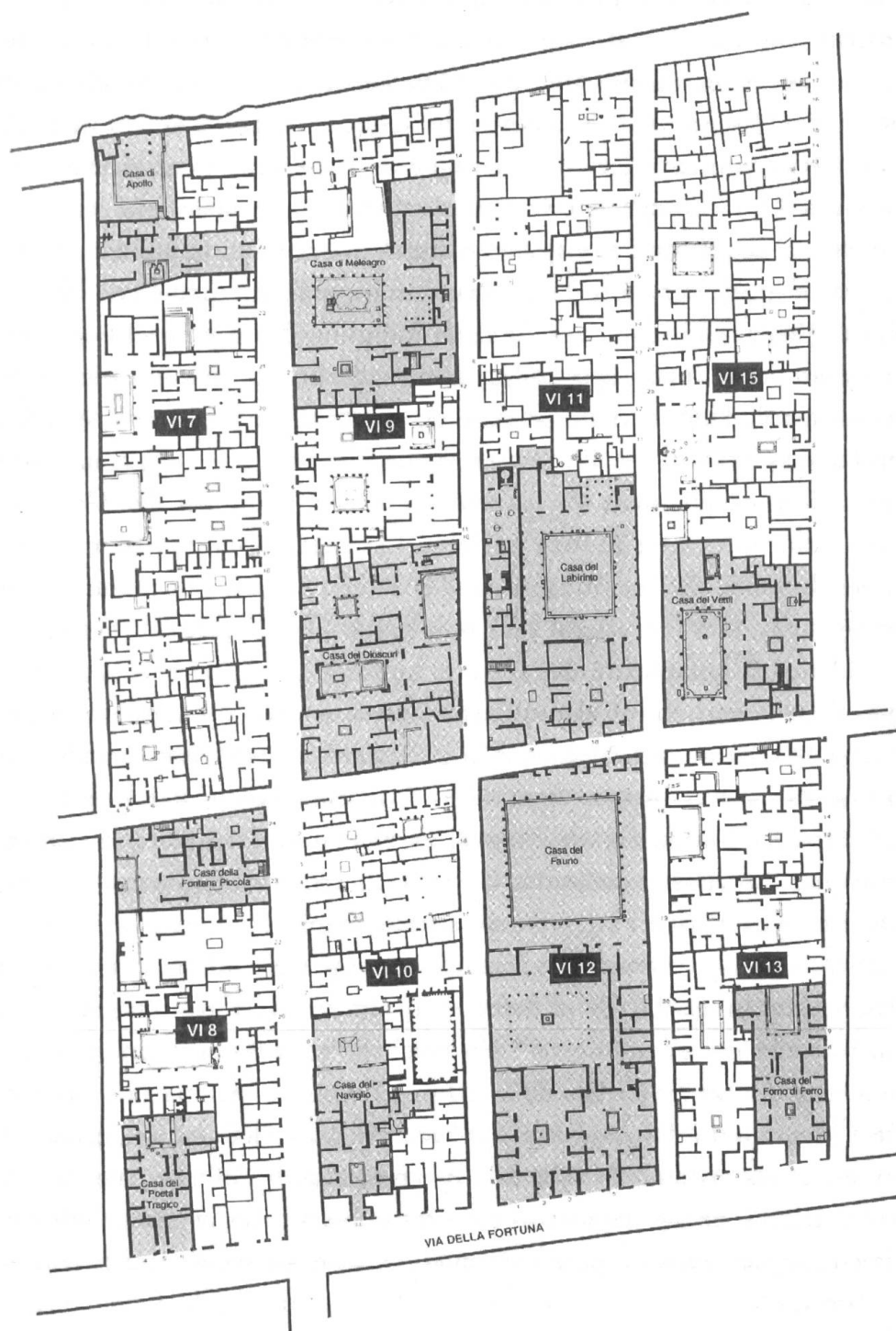
Ill. 3 : Les deux phases de la domus dite du Triomphe de Dionysos à Sassina, selon J. Ortalli et F. Rinaldi : le tablinum (13) du 1^{er} s. av. J.-C. se transforme au cours de la première période impériale en un simple corridor de liaison (16), dans : Rinaldi, *Ambienti*, op. cit. (cf. note 41), p. 72-73, ill. 29-30

que Vitruve n'en dise mot, lorsque la demeure se dote des pièces décrites ensuite : ou bien le tablinum se réduit alors à un espace de transition dans les circuits imposés par la nouvelle assiette planimétrique⁴⁸ (ill. 3), ou bien il disparaît purement et simplement, supplanté par les pièces d'archives du premier étage, et par les grandes salles de réception qui se répartissent désormais autour du ou des péristyles, comme le prouvent de nombreux exemples pompéiens⁴⁹. Il arrive aussi qu'un œcus triclinaire occupe la place anciennement dévolue au tablinum⁵⁰. On note de surcroît que souvent les salons ou les salles à manger initialement ouvertes sur l'atrium se ferment de ce côté pour, au prix d'une rotation de 180°, s'ouvrir sur le péristyle⁵¹ (ill. 4). Si cet escamotage échappe au lecteur inattentif du *De architectura*, c'est que Vitruve se garde bien d'évoquer ces changements dans la hiérarchie et l'ordonnance de la domus, et la modification des usages et des circuits qui en résulte. Comme si ces différentes composantes faisaient partie d'une séquence cohérente, le caractère prescriptif des notices et leur taxinomie d'apparence linéaire ne

changent pas : les indications relatives aux dimensions ou aux aménagements intérieurs sont énoncées d'un bout à l'autre au subjonctif ou au moyen de l'adjectif verbal d'obligation en *-ndus*, sauf dans les cas où il importe de définir techniquement des structures qui peuvent n'être pas familières au lecteur, comme les salons dits corinthiens, égyptiens ou cyzicènes.

A ce point de la réflexion, il peut être instructif de comparer la démarche de Vitruve à celle de Varron. Le savant antiquaire sert assurément de caution à l'auteur du *De architectura* pour l'évocation des formes les plus traditionnelles de l'habitat, comme nous l'avons constaté plusieurs fois. Mais, contrairement à ce qu'on dit souvent, Varron n'est pas un conservateur immobile ; il enregistre positivement, dans le domaine de la langue et des mœurs, les évolutions introduites par l'usage et par l'ouverture sur le monde grec. Il souligne en particulier que la prise en compte des glissements sémantiques est l'un des moyens de préserver l'efficacité du latin : *consuetudo loquendi* est in motu (« la pratique de la langue est dans le mouvement »)⁵² ; et plus loin : *nam ad usum in vestimentis, aedificiis, supellectili novitati non impedit vetus consuetudo* (« de fait, une pratique invétérée ne constitue pas un obstacle à l'adoption de nouveautés dans les vêtements, les constructions, les ustensiles »)⁵³. Loin de s'en tenir à une rassurante mais stérile continuité, Varron, comme le note justement A. Wallace-Hadrill⁵⁴, est capable de légitimer les innovations, voire les ruptures, pourvu qu'elles permettent de répondre, sans heurter la tradition ni l'autorité des *maiores*, aux nouvelles conditions créées par l'élargissement et la diversification de la société. Vitruve au contraire, en raison de sa conception fixiste des types architecturaux, se refuse à envisager la *domus* de son temps comme le résultat d'une longue évolution, et il place dans une continuité linéaire les éléments les plus anciens et les éléments les plus récents, sans s'aviser, ou en tout cas sans se soucier du fait que ces derniers ont déjà eu et ne cesseront plus d'avoir des incidences décisives, en grande partie destructrices, sur le schéma initial de la maison italique⁵⁵.

Vitruve n'ignore pas, toutefois, quand il aborde le thème des salons, qu'il sort de l'*italica consuetudo*, comme il le dit explicitement à propos des *oeci cyziceni*⁵⁶, et comme il le pense aussi sans doute pour les autres variantes de cette même catégorie (les salons dits égyptiens pouvant, par exemple, difficilement passer à ses yeux pour des créations proprement romaines⁵⁷). Mais pour autant il ne considère pas que les maisons dotées de tous ces compléments plus ou moins sophistiqués et luxueux sont des demeures « hellénisées », comme nous aurions aujourd'hui tendance à le dire :



Ill. 4 : Différentes maisons de la région VI de Pompéi où se manifeste la diversité des solutions destinées à adapter les espaces et les circulations entre le secteur de l'atrium et celui du ou des péristyles avec leurs oeci, d'après : A. Cohen, *The Alexander Mosaic*.

Stories of Victory and Defeat, Cambridge 1997, p. 4, ill. 3

si on les retrouve pour l'essentiel dans l'hypothétique maison grecque qu'il construit ensuite, c'est dans un tout autre contexte où la relation entre les hommes et les femmes s'avère, du moins l'affirme-t-il avec insistance, radicalement différente de celle du monde italique⁵⁸. Effectivement, quoi qu'on puisse penser du caractère systématique de la présentation vitruvienne des *aedificia Graecorum*, le critère de la division des espaces en fonction du sexe des occupants ou des visiteurs reste, dans l'habitation grecque classique et hellénistique, tout à fait déterminant, comme l'ont rappelé encore récemment A. Wallace-Hadrill et A. Zaccaria Ruggiu⁵⁹. De ce point de vue, l'usage qui est fait des salles et espaces dans la maison romaine garantit pour Vitruve le maintien de l'authenticité de celle-ci, car les distinctions qui s'établissent dans l'accessibilité de ses différentes parties sont fondées non pas sur une discrimination sexuelle mais sur les critères sociaux impliqués dans les notions de *loca communia* et de *loca privata*. Les analyses qui ont été récemment tentées du mode de fonctionnement des divers secteurs des grandes *domus* pompéiennes, une fois atteint leur plus grand développement, ont bien mis en évidence la complexité des circuits imposés par les rituels sociaux et la façon dont la répartition des différents espaces était de nature à instaurer un type de relation très spécifique entre les différents groupes de visiteurs⁶⁰. Significatif est à ce propos un texte de Cornelius Nepos qui, peu de temps avant la rédaction du *De architectura*, esquissant une comparaison entre les mœurs des Romains et celles des Grecs, s'interroge ainsi non sans emphase : « Quel citoyen romain rougit d'emmener sa femme à un banquet et chez qui la maîtresse de maison (*mater familias*) ne passe-t-elle pas sa vie dans la partie la plus accessible de sa demeure (*primum locum aedium*) et ne se montre-t-elle pas en public ? »⁶¹. En revanche tous les visiteurs ne sont pas admis dans toutes les parties de la *domus*. Nous ne reviendrons pas sur cet aspect bien connu des modalités de l'accueil dans l'habitat des classes dirigeantes, et les critères de sélection qui président à l'entrée dans la sphère privée, dont Sénèque déplore encore les effets sur les relations affectives : « Ils eurent des amis de premier rang, des amis de second rang, jamais de vrais amis. »⁶²

Il se trouve que J. Dubouloz vient de définir en termes aussi précis que possible le statut juridique des « pièces de réception liminaire » en reprenant l'analyse des textes fondateurs de cette notion, de Cicéron à Alu-Gelle⁶³. Ce qui retiendra notre attention, dans le montage subtil effectué par Vitruve, qui ne perd jamais de vue, malgré les apparences, son propos initial consistant à valoriser le noyau central de la maison italique, c'est que les *loca communia*,

ceux où, dit-il, chacun peut venir de plein droit même sans invitation, correspondent exactement à la séquence primaire : vestibule, atrium (qui retrouve ici sa terminologie primitive, celle du *cavum aedium*), et péristyle. Il songe évidemment au rite de la *salutatio* matinale des « clients », lequel va perdre rapidement de son importance politique sinon sociale avec l'instauration du Principat⁶⁴. Mais dans la perspective rétrospective et moralisante qui est la sienne, il entend peut-être aussi rappeler ces temps anciens où le *dominus* et sa famille donnaient à voir, depuis la rue, comment se déroulaient chez eux les cérémonies des repas : au lieu de dîner *secreto*, comme dit Juvénal⁶⁵, c'est-à-dire au plus profond de leurs appartements réservés en multipliant les services, ils le faisaient toutes portes ouvertes (*patentibus ianuis*), selon l'expression de Macrobe⁶⁶, de telle sorte que chacun pût contrôler leur degré de frugalité ou de luxe.

LE PROTOTYPE THÉORIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DIGNITAS

Pour autant, et ce n'est pas la moindre des ambiguïtés de cet exposé composite, Vitruve, soumettant la typologie de l'habitat, telle qu'il vient de l'esquisser, à une grille de lecture que certains ont parfois appelée, non sans quelque anachronisme, sociologique, montre dans son dernier chapitre comment le prototype théorique doit être simplifié ou complété en fonction de la situation, de l'activité et des responsabilités de ceux qui l'occupent⁶⁷. En réalité, le théoricien ne fait qu'appliquer sous une forme prescriptive au développement architectural de la maison un principe bien connu des juristes selon lequel l'habitat d'une catégorie sociale doit être adapté à la position de son propriétaire et aux contraintes diverses qu'elle implique dans les domaines du stockage, de la protection, de l'accueil, de la représentation, etc⁶⁸. Et à cette occasion, il n'hésite pas à doter la demeure des hauts magistrats, ceux qu'il appelle les *nobiles*, des éléments les plus ostentatoires, par leur extension, leur élégance et la qualité de leur réalisation : les composantes traditionnelles, *atria* ou péristyles, sont sublimées par leur taille, et les espaces de représentation ou les aires d'accueil, parcs et promenades, les annexes culturelles, galeries de tableaux⁶⁹ et bibliothèques, ainsi que les salles fonctionnelles où se met en scène le pouvoir comme les basiliques⁷⁰, ne sauraient rien devoir aux monuments publics correspondants, non *dissimili modo quam publicorum operum magnificentia comparatas*, pour exprimer pleinement la *maiestas* de leur possesseur⁷¹.

On a parfois été tenté de déduire d'une telle extension de la demeure des notables une sorte d'analogie « fractale », c'est-à-dire fondée sur une homothétie proportionnelle, entre la domus et la ville, la première constituant la cellule fondamentale de la seconde, dont elle posséderait déjà toutes les caractéristiques à une échelle réduite⁷². Même si certaines observations de Cicéron qui assimile les parties publiques de sa maison à un forum, ou sa villa de Formies à une basilique judiciaire⁷³ tendent à accréditer cette idée, il convient cependant de ne pas exagérer les similitudes entre les deux structures : la domus ne revêt les fonctions des espaces décisionnels de la cité que pour de rares individualités et dans des conjonctures très particulières. De ce point de vue la formule d'Alberti, souvent invoquée, qui croit pouvoir tirer de *De architectura* VI, 5 et de quelques autres auteurs du reste non précisés la formule suivante, *civitas [...] quaedam est domus et contra domus ipsa minima quaedam est civitas*, s'avère, pour le contexte vitruvien, largement abusive⁷⁴. En fait c'est surtout la technique de l'allusion qui semble avoir prévalu dans les demeures les plus développées de Pompéi ou d'Herculanum, et c'est dans cet esprit sans doute que Vitruve évoque l'aspect public de certaines composantes de la domus aristocratique, avec, éventuellement, le recours au fronton triangulaire, le fastigium, dont le théoricien ne dit mot toutefois, pour indiquer au visiteur la présence d'une salle d'une ampleur particulière en la désignant, de l'extérieur, comme un élément religieux ou palatial⁷⁵.

CONSUETUDO ET LUXURIA : LES RÉMANENCES DE L'IDÉOLOGIE DE LA DERNIÈRE PÉRIODE RÉPUBLICAINE

Il reste légitime toutefois de s'interroger sur la signification de cette prescription qui semble en opposition avec la doctrine qui, à l'époque augustéenne précisément, est censée limiter le luxe ostentatoire de l'habitation⁷⁶, fût-elle occupée par les responsables politiques du premier rang, et réserver la magnificentia au domaine public et collectif. E. Romano, à qui l'on doit l'étude la plus profonde sur la question, a montré par exemple comment la domus vitruvienne des nobles s'apparentait directement au complexe que Clodius s'était fait abusivement construire sur le site de la maison palatine de Cicéron confisquée pendant l'exil de celui-ci ; il suffit pour s'en convaincre de comparer les indications fournies par le *De domo sua*, 116 et *De architectura* VI, 5, 2⁷⁷ (ill. 5). La théorisation d'un modèle aussi ambitieux relève évidemment de l'idéologie

souligne que se tiennent dans ces maisons des délibérations publiques (*publica consilia*) aussi bien que des jugements et des arbitrages privés⁸⁰.

Même en admettant que le théoricien utilise ici une fiche qui date des premiers temps de sa formation, dans les années 50 av. J.-C., on n'en reste pas moins frappé par le fait que cette définition positive d'un véritable palais urbain tranche sur la tonalité générale du traité, où l'auteur ne manque jamais de vanter les mérites de l'économie (par exemple en 1, 2, 8) et de polémiquer contre les dépenses inconsidérées des commanditaires (vii, 5, 7-8 ; préface du livre x etc.). Et surtout, à l'intérieur des développements sur l'architecture domestique du livre vi, il semble que ces considérations finales entièrement positives soient en contradiction formelle avec l'esprit qui avait présidé à l'organisation des chapitres précédents, où se trouvait implicitement valorisée, comme nous l'avons dit, la saine simplicité des temps anciens. Mais en réalité l'orientation idéologique reste la même : il s'agit ici de donner de la *consuetudo* une définition aussi large que possible, en en faisant l'application à la vie sociale et à l'activité politique des classes dirigeantes. L'importance accordée aux statuts différents des citoyens, qui se traduit dans l'habitat par des distinctions qui sont en elles-mêmes légitimes puisqu'elles contribuent à la définition et à l'expression du rang des propriétaires, s'inscrit donc sans peine dans l'exaltation de la spécificité de l'habitat romain. Que les éléments constitutifs des demeures les plus riches soient empruntés aux palais hellénistiques ne compromet pas pour Vitruve leur romanité puisque, dans le domaine de l'architecture comme dans celui de la philosophie ou de la diplomatie, le recours à un idiome, à des formes ou à des concepts qui proviennent plus ou moins directement du monde grec, n'hellénise pas véritablement les pratiques ; il fournit seulement les outils qui, dans un contexte où ils changent de signification, permettent aux notables Romains d'assurer leurs responsabilités politiques et contribuent à leur visibilité sociale. C'est en ce sens que A. Wallace-Hadrill a raison de conclure dans son dernier livre : « If Greek features like peristyles also enhance that sense of rank, they enhance rather than compromise the "Roman-ness" of the house »⁸¹.

CONCLUSION

Il peut certes paraître paradoxal de voir dans ces développements vitruviens autre chose que le témoignage de la progressive hellénisation de l'ancien habitat italique. Les observations des archéologues sur les maisons des villes

du Vésuve, de F. Pesando à J.-A. Dickmann, pour ne citer que les plus récents, sont à cet égard pleinement recevables, et quand ces auteurs parlent par exemple de la « Pompéi hellénistique », on ne peut que souscrire à leurs conclusions. Mais nous avons tenté pour notre part de suivre la démarche de Vitruve en restant à l'intérieur du texte lui-même. La recherche constante des *realia* pour illustrer ce texte est certes indispensable à son explication. On ne saurait pour autant se dispenser d'en scruter les intentions et d'en creuser la surface un peu trop lisse. Le théoricien sait mieux que quiconque niveler les aspérités de son parcours et dissimuler le caractère hétéroclite de sa documentation au moyen de systèmes d'énonciation qui se veulent unitaires et unificateurs ; en l'occurrence le mode prescriptif qui règne presque sans partage d'un bout à l'autre de ces chapitres semble exclure toute rupture et préserver une progression sans heurt du plus simple au plus compliqué. Nous avons vu comment en réalité se superposent et parfois se télescopent des modèles différents, ainsi que des fiches dont les contenus peuvent être divergents parce que les dates de leur compilation ne sont pas les mêmes.

Vitruve n'a été que sur la fin de son existence un « écrivain augustéen » ; il a aussi gardé de sa période de formation, pendant les années de lutte entre César et Pompée et durant le Second Triumvirat, l'image d'une classe dirigeante qui rivalisait de puissance et de luxe pour assurer son pouvoir. De là la stratification inverse, si l'on peut dire, de ses développements : le modèle de la *domus* austère, fondé sur le climat politique et moral du début du Principat, précède, dans la succession des chapitres, celui de la demeure princière caractéristique de la fin de la République. Mais en même temps, le bouleversement du schéma centré sur l'*atrium*, impliqué par l'amplification et la multiplication des espaces résidentiels et de représentation, reproduit dans une certaine mesure les processus de transformation par annexions successives des grandes maisons pompéiennes où le noyau initial se trouve sinon détruit, du moins marginalisé. Vitruve, lui, ne détruit ni ne marginalise rien, puisque, encore une fois, il se refuse à toute considération évolutive⁸² ; il juxtapose, d'une façon qui peut paraître inorganique, des états qui ne sauraient être contemporains, mais qui s'ajoutent les uns aux autres sous une forme plus ou moins théorisée, en cercles concentriques. C'est là toute l'ambiguïté, mais aussi tout l'intérêt de ces chapitres qui requièrent des niveaux de lecture aussi diversifiés que les développements qui les composent, pour peu qu'on s'efforce d'en restituer le cheminement et d'en analyser les contenus. Comme il arrive toujours lorsqu'on cesse de scruter le *De architectura* comme un recueil d'informations « objectives » pour essayer de retrouver sa

logique interne, souvent déconcertante aux yeux de l'utilisateur moderne, le mode d'emploi des notices en apparence les plus claires s'avère difficile, et la légitimité de certains questionnements se trouve remise en cause⁸³; mais ce qu'on perd en extension, on le gagne en profondeur, puisqu'on peut ainsi espérer retrouver au moins une partie des intentions rarement exprimées mais toujours sous-jacentes de son auteur.

Pierre Gros, membre de l'Institut
pierre.gros@wanadoo.fr

- 1 A. Corso, dans : Vitruvio. *De Architectura*, II (a cura di P. Gros), Turin 1997, p. 836–856 (texte) et p. 892–948 (commentaire); L. Callebaut, Vitruve. *De l'architecture*, livre VI, Paris 2004, p. 13–22 (texte) et p. 94–185 (commentaire).
- 2 E. De Albentis, *La casa dei Romani*, Milan 1990, particulièrement p. 100–121 et 149–155.
- 3 A. Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*, CEFR 210, Rome 1995, particulièrement p. 121–180 et p. 289–409.
- 4 P. Pinon, *L'invention de la maison romaine*, *Présence de l'architecture et de l'urbanisme romains*, *Hommage à Paul Dufournet*, Paris 1983 (*Caesardunum XVIII^{bis}*), p. 281–305.
- 5 Citons seulement, comme particulièrement utile à notre propos, l'ouvrage dirigé par Fr. Ghedini / M. Annibaletto, *Atria longa patescunt. Le forme dell'abitare nella Cisalpina romana*, *Antenor Quaderni* 23, 3 vol., Rome 2012.
- 6 Voir à ce sujet les éléments bibliographiques fournis, dans notre : *Architecture romaine 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris 2006 (2^{ème} édit.), p. 135 et p. 211–213. L'ouvrage récent de V. Jolivet, *Tristes portiques. Sur le plan canonique de la maison étrusque et romaine des origines au Principat d'Auguste*, BEFAR 342, Rome 2011, apporte des éléments nouveaux sur ce que l'auteur appelle le contexte d'émergence, et insiste avec quelque raison sur l'importance du modèle étrusque, mais n'aborde que marginalement la question de la domus vitruvienne.
- 7 A. Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge 2008, particulièrement le chapitre intitulé « Vitruvius : building Roman identity », p. 144–210.
- 8 Vitr., VI, 3, 1 : « Cava aedium quinque generibus sunt distincta [...] » Sur les ambiguïtés entretenues par cette présentation et les relations entre cavum aedium et atrium, P. Pinon, *L'invention de la maison romaine*, op. cit. (cf. note 4), p. 282–290 et L. Callebaut, Vitruve, op. cit. (cf. note 1), p. 95–97. Voir aussi notre : *Palladio e l'Antico*, Venise 2006, p. 64–81.
- 9 Vitr., VI, 7, 1 : « Atriis Graeci quia non utuntur, neque aedificant [...] »
- 10 Vitr., V, 1, 1–2. Voir sur ces questions, en dernier lieu, G. Woolf, *Becoming Roman, staying Greek : culture, identity and the civilizing process in the Roman East*, dans : *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 40, 1994, p. 116–143.
- 11 Importantes et stimulantes observations sur ce point, dans : A. Wallace-Hadrill, *Houses and Society in Pompei and Herculaneum*, Princeton : UP 1994, p. 8–14, 18–19 et 130; id., *Rethinking the Roman Atrium House*, dans : *Domestic Space and the Roman World : Pompei and beyond*, JRA Suppl. 22, 1997, p. 219–240; id., *Rome's Cultural Revolution*, op. cit. (cf. note 7), p. 190–196. Voir aussi S. Hales, *Vitruvius : Building under the Principate or building the Principate ?*, dans : *The Roman House and Social Identity*, Cambridge : UP 2003, p. 25–39.

- 12 P. Gros, Structures et limites de la compilation vitruvienne dans les livres III et IV du *De architectura*, dans : *Latomus* 34, 1975, p. 986-1009, repris dans : Vitruve et la tradition des traités d'architecture, CEFR 366, Rome 2006, p. 27-50, et B. Wesenberg, *Beiträge zur Rekonstruktion griechischer Architektur*, Berlin 1983, p. 164-165.
- 13 Wallace-Hadrill, id., *Rome's Cultural Revolution*, op. cit., (cf. note 7), p. 193.
- 14 I. D. Rowland/Th. Noble Howe, *Vitruvius. Ten Books on Architecture*, Cambridge 1999, p. 78.
- 15 C. Fensterbusch, *Vitruv. Zehn Bücher über Architektur*, Darmstadt 1964, p. 273.
- 16 S. Ferri, *Vitruvio (dai libri I-VII)*, Rome 1960, p. 229 ; Corso, *Vitruvio*, op. cit. (cf. note 1), p. 837.
- 17 Varron, L.L., V, 161.
- 18 Sur les antécédents étrusques et les problèmes qu'ils posent, voir par exemple L. Donati, *La casa dell'impluvium : architettura etrusca a Roselle*, Rome, 1994 ; F.-H. Massa-Pairault (éd.), Marzabotto. *Recherches sur l'insula V, 3*, CEFR 228, Rome 1997 ; L. Donati, *Ancora sulla casa dell'impluvium a Roselle*, dans : *Archeologia Classica* 50, 1998, p. 335-341. Voir infra note 25. En réalité, la référence aux Etrusques s'explique ici en grande partie par le fait que ce peuple, qui n'avait plus aucune signification historique au I^{er} s. av. J.-C., passait pour le symbole et le créateur de la plus haute et de la plus ancienne culture italique. Vitruve place ainsi les traditions étrusques à l'origine de beaucoup de formes et de structures, dans l'architecture religieuse ou profane. Sur cette question les observations de H. von Hesberg restent valables (*Vitruv und die italische Tradition*, dans : *Vitruv-Kolloquium*, Darmstadt 1984, p. 123-140).
- 19 M.-Ch. Hellmann, *L'architecture grecque*, 3. Habitat, urbanisme et fortifications, Paris 2010, p. 42-62.
- 20 Varron, L.L., V, 125.
- 21 Sur cette notion, voir notre article : Les stratégies de légitimation dans le traité de Vitruve, dans : P. Clini (éd.), *Vitruvio e l'archeologia*, Centro Studi Vitruviani, Venise 2014, p. 33-47.
- 22 Sur l'invention de la tradition, et la justification de structures anciennes ou récentes par la reconstruction d'images présentées comme traditionnelles, voir Wallace-Hadrill, *Rethinking the Roman Atrium House*, op. cit. (cf. note 11), p. 219-240.
- 23 Le mot est difficile à traduire si l'on ne recourt pas à une périphrase. Il n'en est pas moins intéressant car il relève ici du vocabulaire de la rhétorique, puisqu'on le trouvera chez Quintilien (*Institution oratoire*, 10, 1, 117 ; 12, 10, 2, par exemple) où il évoque à la fois le bon goût et la finesse. Cela signifie que chez Nepos, exact contemporain de Vitruve, la *domus* « à l'ancienne » est déjà le signe d'une volonté de singularisation, ou d'une pose d'esthète.
- 24 Cornelius Nepos, *Atticus*, 13, 2.
- 25 Sur le caractère en général faussement ethnique (en l'occurrence « étrusque ») de l'atrium, De Albentis, *La casa dei Romani*, op. cit. (cf. note 2), p. 85. Voir aussi E. Dwyer, *The Pompeian Atrium House in Theory and in Practice*, dans : E. K. Gazda (éd.), *Roman Art in the private Sphere*, 2^{ème} éd., Ann Arbor 1994, p. 25-48 ; Wallace-Hadrill, *Rethinking the Roman Atrium House*, op. cit. (cf. note 11), 1997.
- 26 Voir maintenant F. Coarelli, *L'art romain des origines au III^{ème} s. av. J.-C.*, Paris 2011, p. 145-147.
- 27 Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, op. cit. (cf. note 7), p. 194. F. Pesando, « *Domus* ». *Edilizia privata e società pompeiana fra III e I secolo a. C.*, Rome 1997, p. 249-263, a parfaitement mis en évidence l'insertion d'éléments hellénistiques dans et autour de l'atrium.

- 28 On ne saurait en effet souscrire à l'hypothèse émise par S. Aiosa, *Considerazioni sull'architettura domestica siciliana in età ellenistica in riferimento al vi libro del De architectura*, dans : Vitruvio nella cultura architettonica antica, medievale e moderna, 1, Gênes 2003, p. 58–61, selon laquelle désignerait l'une des dimensions du péristyle, et non pas sa situation par rapport à l'axe de la domus. Une lecture de ce genre rend le texte inutilement redondant et entraîne une notable déperdition de sens. Voir sur ce point Wallace-Hadrill, *Houses and Society*, op. cit. (cf. note 11), p. 82–90 (à propos des demeures urbaines des villes du Vésuve). Certes, les données archéologiques des villes du Vésuve autorisent l'une et l'autre lecture, puisque la Maison dite de Trebius Valens à Pompéi, souvent considérée comme l'exemple type de la demeure traditionnelle 'vitruvienne', présente un péristyle disposé longitudinalement. Voir aussi la Maison dite des Amours dorés (F. Seiler, *Casa degli Amorini Dorati*, Munich 1993). Mais de nombreux autres cas pompéiens offrent des péristyles transversaux, comme la Maison du Faune (1^{er} péristyle), celle des Vettii ou celle de Popidius Priscus. C'est seulement à la fin du 1^{er} et au cours du 2^{ème} s. que se diffusera majoritairement le schéma du péristyle axial disposé longitudinalement, comme l'a montré K. E. Meyer, *Axial peristyle houses in the western empire*, dans : *JRA* 12, 1999, p. 101–121.
- 29 Callebat, *Vitruve*, op. cit. (cf. note 1), p. 132–134. Voir aussi De Albentiis, *La casa dei Romani*, op. cit. (cf. note 2), p. 148 et J.-A. Dickmann, *The Peristyle and the Transformation of Domestic Space*, dans : *Domestic Space in the Roman World*, op. cit. (cf. note 11), p. 121–136. Il est à noter que lors de ses premières apparitions, dans les maisons pompéiennes du 2^{ème} s. av. J.-C., le péristyle n'a pas été conçu comme le centre de l'habitation, à la façon dont il l'était par exemple à Délos à la même époque ; et donc initialement, il n'a pas eu d'incidence directe sur le rôle et les fonctions de l'atrium. Du point de vue de l'accessibilité, en l'absence de couloirs permettant de le joindre depuis le noyau ancien, ou d'une ouverture située dans le mur de fond du tablinum, il est longtemps apparu comme un espace supplémentaire et indépendant, avant d'être rapidement promu au rang de lieu de vie principal de la domus, avec le ou les triclinia qui donnaient directement sur lui.
- 30 Ainsi s'explique aussi, en dépit de la perspective moralisante du propos, l'absence de toute référence aux aménagements culturels, qui ont rarement une incidence directe sur la disposition relative et l'ordonnance interne des pièces. Voir à ce sujet M. Bassani, *Sacraria. Ambienti e piccoli edifici per il culto domestico in area vesuviana*, Antenor Quaderni 9, et id., *Ambienti e spazi culturali*, dans : Ghedini/Annibaleto, *Atria longa patescunt*, op. cit. (cf. note 5), 1, p. 110–133.
- 31 F. Coarelli, *La casa dell'aristocrazia romana secondo Vitruvio*, dans : H. Geertman/J. J. De Jong, *Munus non ingratum*, Suppl. 2 au *BABesch*, 1989, p. 181.
- 32 G. Hallier, *Entre les règles de Vitruve et la réalité archéologique*, dans : Geertman/De Jong, *Munus non ingratum*, op. cit. (cf. note 31), p. 194–211.
- 33 Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, op. cit. (cf. note 7), p. 194.
- 34 H. Knell, *Vitruvs Architekturtheorie. Eine Einführung*, Darmstadt 1985, p. 145–165. Nous avons là la confirmation du caractère en grande partie abstrait du modèle conceptuel établi par Vitruve, qui rend problématique, dans la plupart des cas, son application aux réalités archéologiques.
- 35 Sur les lois juliennes sur le mariage et l'adultère de 18–17 av. J.-C. et sur la lex Papia – Poppaea de 9, K. Christolm/J. Ferguson, *Rome. The Augustan Age*, Oxford 1981, p. 179–186 ; K. Milnor, *Gender, Domesticity, and the Age of Augustus: Inventing Private Life*, Oxford 2005, p. 94–139 ; T. Spagnolo Vigorita, *Casta Domus. Un seminario sulla legislazione matrimoniale augustea*, terza edizione, Naples 2010 et S. Treggiari, *Augustus's legislation on the family: unintended consequences*, dans : *JRA* 24, 2011, p. 555–556.

- 36 Voir à ce sujet l'édition de J. Scheid, *Res Gestae divi Augusti*, Hauts faits du divin Auguste, Paris 2007, p. 9 et p. 41. Sur le programme augustéen de rénovation morale et culturelle et sur la valorisation de l'antique simplicité des mœurs en relation avec la *pietas*, P. Zanker, *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich 1987, p. 107-170.
- 37 I. K. MacEwen, *Vitruvius. Writing the Body of the Architecture*, Cambridge Mass. 2003.
- 38 A. Novara, *Auctor in bibliotheca. Essai sur les textes préfaciels de Vitruve et une philosophie latine du livre*, Bruxelles 2006.
- 39 Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, op. cit. (cf. note 7), p. 144-149. On n'oubliera pas cependant que de par sa formation autour du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., et du fait de sa collaboration avec César tout au long de sa carrière militaire, Vitruve est tributaire d'un système de valeurs dont il ne se départira jamais complètement. Voir infra.
- 40 Sur cette continuité et ses limites, intéressantes notations de Fr. Ghedini, *La casa romana in età augustea. Persistenze e trasformazioni*, dans : *Patrasso colonia di Augusto e le trasformazioni culturali, politiche ed economiche della Provincia di Achaia agli inizi dell'età imperiale romana*, Athènes 2009, p. 95-119 et de P. Bonomi, *Le case di Patrasso e la « romanizzazione » in Grecia*, ibid., p. 121-162. Particulièrement révélatrice du « relitto tipologico » que constituait alors l'*atrium* (cour tétrastyle pourvue d'un bassin de recueillement des eaux pluviales en son centre) est la maison 7 de Patras (p. 98 et p. 127).
- 41 Sur les espaces de réception et sur la modification des pratiques sociales dont ils témoignent, J. Dubouloz, *La propriété immobilière à Rome et en Italie. 1^{er}-v^{ème} siècles*, BEFAR 343, Rome 2011, p. 270-275. Voir aussi F. Rinaldi, *Ambienti di rappresentanza*, dans : Ghedini / Annibaleto, *Atria longa patescunt*, op. cit. (cf. note 5), 1, p. 73-95.
- 42 De Albentiis, *La casa dei Romani*, op. cit. (cf. note 2), p. 142-220 ; Pesando, *Domus*, op. cit. (cf. note 27), p. 27-166 ; id., *Autocelebrazione aristocratica e propaganda politica in ambiente privato. La casa del Fauno a Pompei*, dans : *Cahiers du Centre Glotz* 7, 1996, p. 189-228 ; Dickmann, *The Peristyle*, op. cit. (cf. note 29), p. 121-136 et M. Grahame, *Public and private in the Roman House*, dans : ibid., p. 137-164. Voir aussi maintenant J.-A. Dickmann, *Domus frequentata. Anspruchsvolles Wohnen im pompeianischen Stadthaus*, Munich, 1999, p. 210-255 et M. Grahame, *Reading Space : Social Interaction and Identity in the Houses of Roman Pompeii. A syntactical approach to the analysis and interpretation of built space*, BAR International Series 886, Oxford 2000, particulièrement p. 56-73.
- 43 A. Carandini, *Le case del potere nell'antica Roma*, Roma / Bari 2010, p. 189-210. Voir cependant la recension de T. P. Wiseman, *Where did they live (e.g., Cicero, Octavius, Augustus) ?*, dans : *JRA* 25, 2012, p. 665-668.
- 44 Le commentaire de L. Callebaut à VI, 3, 5, p. 121-126 de son édition, citée plus haut, de la Collection des Universités de France, est, de ce point de vue, particulièrement éclairant.
- 45 Plin., HN, xxxv, 7.
- 46 Fest., p. 490-491.
- 47 F. Pesando / M. P. Guidobaldi, *Pompei, Oplontis, Ercolano, Stabiae, Guide archeologiche Laterza*, Rome / Bari, 2006, p. 95 et p. 193. Voir aussi A. Cohen, *The Alexander Mosaic. Stories of Victory and Defeat*, Cambridge Studies in Classical Art and Iconography, Cambridge : UP 1997, p. 1-7.
- 48 Un exemple caractéristique est fourni par la maison dite du Triomphe de Dionysos à Sasina. Voir J. Ortalli, *Topografia di Sarsina romana : assetto urbanistico e sviluppo architettonico*, dans : L. Quilici / S. Quilici Gigli (éd.), *Architettura e pianificazione urbana nell'Italia antica*, Roma 1997, p. 117-157, et Rinaldi, *Ambienti*, op. cit. (cf. note 41), p. 72-73.

- 49 Un cas particulièrement significatif est celui de la Maison dite du Taureau de Pompéi, où dès la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. le grand atrium toscan dont la construction remonte au 11^{ème} siècle est transformé en un ample vestibule (Pesando / Guidobaldi, Pompei, Oplontis, Ercolano, Stabiae, op. cit. [cf. note 47], p. 151-152). Notons aussi que l'atrium de la maison des Vettii ne possède pas de tablinum, mais seulement un large passage vers le péristyle ouvert dans son mur de fond et flanqué de deux ouvertures plus petites.
- 50 A. Wallace-Hadrill, *The Social Structure of the Roman House*, dans : *PBSR* 56, 1988, p. 43-97 ; Dubouloz, *La propriété immobilière*, op. cit. (cf. note 41), p. 270-271. On note par exemple que dans la maison dite de l'Atrium à mosaïque d'Herculanum le tablinum, au terme de la séquence axiale fauces-atrium, est devenu un *œcus aegyptius*. Voir Pesando / Guidobaldi, Pompei, Oplontis, Ercolano, Stabiae, op. cit. (cf. note 47), p. 330.
- 51 C'est le cas, entre autres, à la Maison dite des Noces d'argent dès les années 40-30 av. J.-C. (id., p. 156-157 et W. Ehrhardt, *Casa delle Nozze d'Argento*, Munich 2004) ou à la Maison dite de Salluste (id., p. 169-170), où l'*œcus* situé au nord du tablinum s'ouvre désormais sur le portique construit dans l'ancien hortus.
- 52 Varron, *L.L.*, IX, 11, 17.
- 53 Id., IX, 14, 20.
- 54 Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, op. cit. (cf. note 7), p. 231-237.
- 55 Sur l'importance croissante du péristyle et sur les modifications qui en découlent pour l'ordonnance et le fonctionnement de la domus des notables, voir notre : *Architecture romaine*, op. cit. (cf. note 6), p. 148-195, et *L'habitat des classes dirigeantes dans la Tunisie antique*, dans : *CRAI* 2006, p. 535-542. Cela n'exclut pas évidemment la rémanence jusqu'à la fin du Haut Empire de maisons urbaines modestes ne comportant que le noyau initial enrichi d'un petit péristyle, comme on l'observe par exemple sur la plaque de la Forma Urbis severiana qui présente le plan du vicus Patricius (E. Rodriguez Almeida, *Forma Urbis Marmorea*. Aggiornamento generale 1980, Rome 1981, p. 86-87 et planche X).
- 56 Vitr., VI, 3, 10 : « Fiunt autem etiam non italicae consuetudinis oeci quos Graeci cyzicenos appellant. »
- 57 Vitr., VI, 3, 9. Voir notre : *Architecture romaine*, op. cit. (cf. note 6), p. 63-68.
- 58 La description de la maison grecque (VI, 7, 1-4) s'articule sur la distinction spatiale et fonctionnelle entre le gynécée et l'andronitis. Là encore Vitruve schématise ; une étude comme celle de L. C. Nevett, *Domestic Space in Classical Antiquity*, Cambridge 2010, souligne avec raison le multifonctionnalisme des pièces et des espaces, et met en garde contre une définition trop hâtive de ceux-ci à partir de la localisation et de la nature des artefacts que les archéologues ont pu y trouver.
- 59 Wallace-Hadrill, *The Social Structure of the Roman House*, op. cit. (cf. note 50), p. 50-52 ; Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico*, op. cit. (cf. note 3), p. 311-325.
- 60 Voir par exemple Grahame, *Public and private*, op. cit. (cf. note 42), p. 137-164. Également, sur la difficulté d'identifier dans les vestiges les espaces dits réservés, et particulièrement les cubacula, M. Bueno, *Spazi riservati*, dans : Ghedini / Annibaleto, *Atria longa patescunt*, op. cit. (cf. note 5), I, p. 97-110.
- 61 Préface du *De excellentibus ducibus exterarum gentium*, 6. Traduction de A.-M. Guillemin, Paris 2002, p. 5. Voir sur ce texte Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico*, op. cit. (cf. note 3), p. 316-317.
- 62 *De Beneficiis*, VI, 34, 2.
- 63 Dubouloz, *La propriété immobilière*, op. cit. (cf. note 41), p. 508-514.
- 64 Même si, dans cette perspective, le péristyle peut apparaître comme une structure anachronique.

- 65 Satires, I, v. 94–95.
- 66 Macrobie, Sat., III, 17, 1.
- 67 Vitruv., VI, 5. De Albentii, *La casa dei Romani*, op. cit. (cf. note 2), p. 182–193. Le procédé s'apparente à celui des detractioes ou des adiectioes imposées dans d'autres contextes par l'adaptation du bâti et de sa symmetria théorique aux contraintes de l'environnement (par exemple, VI, 2, 1). Mais ici il s'agit de la variété des conditions sociales. Cela étant, il faut bien admettre, malgré l'attention prêtée par tous les exégètes à ce texte d'apparence si moderne, que Vitruve ne renonce pas aux catégories qui organisent ordinairement ses développements, à savoir, en premier lieu, un principe de simplification qui est pour lui le seul moyen de dégager l'exemplarité de certains types (et dans le cas présent, il est clair que toutes les situations observables dans la société romaine de son temps ne sont pas prises en compte, malgré un « balayage » apparemment assez large), et en second lieu, l'orientation moralisante, qui dénie par exemple aux gens de condition moyenne ou inférieure (eis qui communi sunt fortuna), sinon le droit de posséder des vestibules, atria et autres espaces d'accueil trop importants, du moins leur en refuse l'usage, laissant entendre par là que les propriétaires dépourvus de rôle politique ou de dignité statutaire se doivent de garder une modestie de bon aloi. On a même pu se demander avec quelque vraisemblance si ce chapitre n'a pas été écrit, au moins en partie, pour dénoncer les 'nouveaux riches', c'est-à-dire ceux qui, au mépris de toute convenance éthique et sociale, adoptent des modes d'habiter qui ne sont pas, ou du moins ne devraient pas être ceux de leur classe (Grahame, *Reading Space*, op. cit. [cf. note 42], p. 93).
- 68 Dubouloz, *La propriété immobilière*, op. cit. (cf. note 41), p. 150–155, étudie la notice vitruvienne à la lumière de deux textes du Digeste (33, 9 et 34, 2). L'intérêt de ce type d'approche est de mettre en lumière la continuité de la conception des formes de l'habitat urbain en relation avec ses fonctions. J. Dubouloz (ibid., p. 275, note 25) souligne à ce propos que le commentaire d'Ulpien, daté du début du III^{ème} s., prend sa source chez Sabinus et Nerva, l'un et l'autre actifs pendant l'époque julio-claudienne, donc assez proches de la période au cours de laquelle Vitruve rédige son traité.
- 69 Un bel exemple de pinacothèque est fourni par l'exèdre ouverte au nord-est du péristyle de la Maison dite des Vettii. Th. Wirth, *Zum Bildprogramm der Räume N und P der Casa dei Vettii*, dans : RM 90, 1983, p. 449–455.
- 70 Sur ce type de pièce et son rôle dans la mise en scène et en valeur du pouvoir et/ou de la richesse du maître des lieux, voir nos articles : *Basilica sous le Haut-Empire. Ambiguïtés du type, du mot et de la fonction*, dans : BABesch 78, 2003, p. 191–204 et *La basilique dans la maison des notables*, dans : M. Cébeillac (éd.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain*, Clermont-Ferrand 2004, p. 311–328. Sur la question de la signification des salles absidées, particulièrement en Cisalpine, Rinaldi, *Ambienti*, op. cit. (cf. note 41), p. 87–89.
- 71 Vitruv., VI, 5, 2. D'une certaine façon, mais dans un esprit différent, Vitruve retrouve ici le Cicéron du *De officiis*, I, 39, 138–140. Mais il souligne sans aucune réticence la fonction d'autocélébration de la domus des nobiles et des magistratus, qui constitue, au cœur de la cité, leur 'status-symbol'.
- 72 Sur cette notion, B. Mandelbrot, *Les objets fractals. Forme, chance et dimension*, Paris 1984 (2^{ème} édit.). Sur cette analogie structurale entre la domus et la ville, S. Hales, *Vitruvius* op. cit. (cf. note 11), p. 56–58.
- 73 Cicéron, *Ad Atticum*, XII, 23, 1 et II, 14, 2. Voir aussi Pline, HN, XXXIV, 17 : « Mox forum et in domibus privatis factum ; atque in atriis honos clientium instituit sic colere patronos. »

- 74 L. B. Alberti, *De re aedificatoria*, I, 9 (p. 64 de l'édition bilingue de G. Orlandi / P. Portoghesi, Leon Battista Alberti. *L'architettura*, Il Polifilo, Milan 1966 et p. 79 de l'édition française de P. Caye / Fr. Choay, Leon Battista Alberti, *L'art d'édifier*, Paris, 2004). Voir aussi V, 2 ; V, 5 ; V, 14.
- 75 Wallace-Hadrill, *Houses and Society*, op. cit. (cf. note 11), p. 17-37.
- 76 Significative de ce climat est l'ode II, 15 d'Horace.
- 77 E. Romano, *Dal De officiis a Vitruvio, da Vitruvio a Orazio : il dibattito sul lusso edilizio*, dans : P. Gros (éd.), *Le projet de Vitruve. Objet, destinataires et réception du *De architectura**, CEFR 192, Rome 1994, p. 63-73. On trouve en fait, dans les deux textes (Cicéron, *De domo sua* I 16 et *De architectura* VI, 5, 2), mais avec des tonalités bien différentes, des formules similaires où les notions de *laxitas* et d'*amplitudo* caractérisent l'emprise de la demeure de Clodius comme celle, théorique, des hauts magistrats selon Vitruve. Notons en particulier que la description (amère et ironique à la fois) que Cicéron présente des intentions du tribun de la plèbe pour son insula du Palatin pourrait, sans modification aucune (à la tonalité près), figurer dans le *Traité* : *In Palatio pulcherrimo prospectu porticum cum conclavibus pavimentatam trecentum pedum concupierat, amplissimum peristylum, cetera eiusmodi, facile ut omnium domos et laxitate et dignitate superaret*. Des hypothèses et des restitutions concernant le complexe de Clodius établi sur l'emprise de la maison de Cicéron du Palatin ont été récemment proposées par Carandini, *Le case del potere*, op. cit. (cf. note 43) 2010, p. 128-138 et fig. 55-56, p. 130-131.
- 78 T. P. Wiseman, *Conspicui postes tectaque digna deo : the public image of aristocratic and imperial houses in the late Republic and early Empire*, dans : *L'Urbs. Espace urbain et histoire. I^{er} siècle avant J.-C. – III^{ème} siècle après J.-C.*, CEFR 98, Rome 1987, p. 393-413.
- 79 S. Treggiari, *The upper-class house as symbol and focus of emotion in Cicero*, dans : *JRA* 12, 1999, p. 33-56.
- 80 Vitruv., VI, 5, 2. Sur le rôle du *cubiculum*, en principe lieu privilégié de la « privacy », dans l'audience des plaignants et dans les prises de décision des puissants, A. M. Riggsby, « Private » and « public » : the case of the *cubiculum*, dans : *JRA* 10, 1997, p. 36-56, particulièrement p. 57-58 (avec des exemples tirés des *Verrines*). Il est clair que ce type de comportement est contraire aux principes de l'administration romaine, mais leur pratique se diffuse en particulier au cours du second Triumvirat. A. Lintott, *Imperium Romanum : politics and administration*, Londres 1993, p. 44-45, 55-60, 65-69.
- 81 Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, op. cit. (cf. note 7), p. 195-196 et p. 449-454.
- 82 La définition même du *traité* implique qu'il ne parle que de modèles aboutis et en principe infrangibles (par exemple Vitruv. II, 1, 8 : *haec finitio*, 'la perfection acquise de nos jours'). Le seul effort de réflexion 'archéologique' se trouve dans le récit des origines de l'architecture et du rôle de celle-ci dans la socialisation des premiers hommes, en Vitruv. II, 1.
- 83 C'est ce que Grahame, *Reading Space*, op. cit. (cf. note 42), p. 88-97, a appelé, en adoptant une autre perspective que la nôtre, l'ambiguïté des prescriptions vitruviennes, qui en rend, répétons-le, l'application aux données archéologiques, et particulièrement à l'habitat pompien, difficile, voire méthodologiquement erronée.